

Saint-Barnabé, le 5 janvier 2023

Madame,
Monsieur,

Conformément au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé pour l'année 2024, j'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra **le mardi 9 janvier 2024**, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**
- 3. Lecture de l'avis de convocation et du dépôt du certificat de signification pour la séance extraordinaire du 27 décembre 2023 ;**
- 4. Adoption des procès-verbaux :**
 - 4.1 Séance extraordinaire de 10 octobre 2023 ;
 - 4.2 Séance ordinaire du 7 novembre 2023 ;
 - 4.3 Séance extraordinaire du 15 novembre 2023 ;
 - 4.4 Séance ordinaire du 5 décembre 2023 ;
 - 4.5 Séance extraordinaire du 27 décembre 2023.
- 5. Dépôt de la liste de la correspondance ;**
- 6. Approbation de la liste des comptes et de la liste des salaires ;**
- 7. Gestion financière et administrative ;**
 - 7.1 Autorisation du versement des salaires ;
 - 7.2 État des finances de la municipalité et disposition des liquidités et du crédit ;
 - 7.3 Autorisation de priorisation des versements et de négociation d'ententes de paiement ;
 - 7.4 Embauche de ressources dédiées à la production du budget et du PTI 2024, du compte de taxes 2024 et pour l'apport de suivi et support à l'administration ;

8. Travaux publics, aménagement et urbanisme ;

8.1

9. Loisirs, sports et Culture :

9.1

10. Autres sujets :

10.1 Remerciements et félicitations pour la Fête de Noël des enfants ;

11. Sujet (s) apporté (s) par les membres du conseil

12. Période de questions ;

13. Clôture de la séance.

/s/Martin Beaudry
Directeur-général et
Greffier-trésorier